

Paris, le 13 février 2015

ÉLIGIBILITÉ DES FORMATIONS EN LANGUES AU CPF : LA FFP MOBILISÉE POUR LE SUCCÈS DE LA RÉFORME

Réuni en séance plénière le 10 février 2015, le COPANEF (Comité Paritaire Interprofessionnel National de l'Emploi et de la Formation) a rendu éligibles aux Comptes Personnels de Formation (CPF) de l'ensemble des actifs les formations langue préparant au TOEIC et au BULATS. La FFP salue la réactivité des partenaires sociaux qui répondent ainsi à une attente forte des salariés et des demandeurs d'emploi.

Cette avancée importante fait suite aux alertes successives portées depuis plusieurs mois par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) qui tient aussi à saluer l'écoute attentive du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, et particulièrement de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) avec laquelle les organismes de la FFP ont pu travailler étroitement afin de trouver des solutions concrètes.

« Le CPF n'est pas l'unique voie d'accès à la formation professionnelle mais cette décision des partenaires sociaux devrait permettre à des millions de nos concitoyens d'améliorer leur employabilité par la maîtrise des langues étrangères » se félicite Sana RONDA, Dirigeante de LINGUAPHONE et Présidente de la Commission Langues de la FFP. *« C'est d'autant plus crucial que toutes les études internationales montrent le retard pris par la France en ce domaine »*.

« C'est aussi un symbole fort pour notre secteur qui emploie près de 150 000 salariés et qui se situe au cœur des défis économiques, sociaux et sociétaux de notre pays. Il prouve que nous pourrons rapidement faire de la réforme un succès si nous parvenons à une mobilisation de l'ensemble des acteurs », affirme Jean WEMAËRE, Président de la FFP, en rappelant la lettre ouverte qu'il avait adressée en ce sens au Premier ministre en mai 2014. *« Au sein de notre Fédération et avec tous nos partenaires, nous y travaillons chaque jour afin de permettre rapidement l'accès de tous à une formation utile et de qualité. »*

Contact Presse : Yasmine Boulos - 01 44 30 49 16 - yboulos@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 400 organismes de formation privés et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de 1.5 milliard d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.



Retrouvez la FFP sur Twitter